



## **I. La vision**

Prendre part à un programme à Dechen Chöling est une très belle opportunité. Il est important de l'apprécier comme telle, et d'honorer notre engagement personnel à en respecter la structure et les horaires. Cet engagement et notre participation nous permettent non seulement de profiter pleinement de ce programme à titre personnel, mais contribuent également à créer un espace de pratique qui profite à tous.

## **II. Respecter le format et l'atmosphère de la retraite et de Dechen Chöling**

Je m'engage à faire de mon mieux pour prendre part au bon déroulement (horaires et organisation) du programme et contribuer ainsi au maintien d'espaces de vie et d'activités sains. Cela inclut :

- Ma participation consciencieuse aux *ROTA* (aide quotidienne), entendues comme une méditation en action ;
- De participer aux activités du programme ;
- De respecter la pratique du silence lorsqu'elle est demandée ;
- De respecter le silence et l'extinction des feux demandées à tous chaque soir (22h30), ainsi que l'autorité du *kasung* (personne chargée de la protection) en charge de les faire appliquer lors de sa ronde nocturne.

Je m'engage à respecter la vie privée, le travail et la pratique du personnel de Dechen Chöling :

- La cuisine est un espace de pratique : si vous n'avez pas à y effectuer votre *ROTA*, merci de ne pas y entrer. Toute question/préoccupation relative à la nourriture est à rapporter au/à la coordinateur/-trice de votre programme.
- La salle de pratique du Château (Chateau Shrine Room) et sa salle à manger (Dining Room) sont réservées à l'usage du personnel de Dechen Chöling, sauf mention contraire. Les horaires de pratique du personnel sont 08:00 - 09:30 et 17:45 - 18:45. Merci de garder un niveau sonore raisonnable aux abords du Château pendant ces périodes.
- Le Bureau (Office) est un espace de travail et de pratique, merci de respecter ses horaires.
- Dechen Chöling ne propose pas d'accès à des ordinateurs ou à Internet au public. Au besoin, des postes peuvent être disponibles dans l'open space du 2ème étage du Château et du wifi pourrait être disponible aux abords de la boutique. Il est demandé de garder un usage discret des téléphones et des ordinateurs.

 Page suivante

Je m'engage également à respecter le règlement de Dechen Chöling concernant la consommation d'alcool, de drogues, et de tabac :

- La consommation d'alcool n'est pas autorisée, sauf exceptions dûment signalées. Toute persistance à ne pas respecter ce règlement particulier de Dechen Chöling peut entraîner l'expulsion du site.
- Merci de ne fumer QUE dans la zone spécifiquement réservée à cet usage. Ceci inclut l'usage des cigarettes électroniques.
- La possession et/ou l'usage de drogues illégales n'est pas autorisée et entraînera l'expulsion immédiate de Dechen Chöling.

### **III. Prendre soin de nous-mêmes et des autres**

Durant toute la durée du programme nous allons vivre, travailler, et nous engager ensemble dans des pratiques parfois intenses. Cela peut faire émerger de fortes émotions. Il est donc important de prendre soin de nous-mêmes, des autres, et de respecter ce que chacun de nous traverse. Merci d'utiliser toutes les ressources mises à notre disposition pour travailler habilement avec les situations rencontrées, quelles qu'elles soient :

- Toute préoccupation d'ordre médical ou liée au vivre-ensemble peut être portée à l'attention du/de la coordinateur/-trice. Ces informations et situations seront prises en charge de manière attentive et discrète ;
- Le harcèlement sexuel et tout contact sexuel non désiré sont interdits, ainsi que tout contact sexuel entre adultes et jeunes de moins de 18 ans ;
- Toute action de nature à menacer ou à nuire au bien-être des autres, ou au bon déroulement du programme, incluant les violations de la loi ou une transgression répétée du présent code de conduite, sont à reporter immédiatement, en toute confiance, aux instructeurs de méditation du programme ou à son/sa coordinateur/-trice. De tels comportements sont susceptibles d'entraîner une exclusion immédiate du programme, et pourront être rapportés aux autorités françaises. La possibilité de ces recours étant donnée, il sera néanmoins fait au mieux pour gérer ce type de comportement directement avec les individus concernés et rechercher ensemble des solutions de nature à résoudre les difficultés rencontrées ;
- Le Rusung (responsable de la protection) François Grimbert, se réserve le droit d'expulser du mandala de Dechen Chöling toute personne ne respectant pas le présent Code de conduite.

*Bienvenue à Dechen Chöling, nous vous souhaitons une bonne retraite!*